



CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
loire angers

ÉCOUTER | DÉBATTRE | PROPOSER

Rapport d'activité

Mai 2021 à juin 2022



Adopté à l'Assemblée générale du 20 octobre 2022

Le sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT	p. 4
LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT LOIRE ANGERS	p. 5
UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT RENOUVELÉ	p. 7
LA COMPOSITION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	p. 8
LES RENDEZ-VOUS DU CONSEIL	p. 11
LA SIGNATURE DE LA CHARTE DE PARTENARIAT	p. 12
LES COMMISSIONS ET GROUPES DE SUIVI	p. 14
COMMISSION « NOUVEAUX MODES D'HABITER LE TERRITOIRE POUR PRÉSERVER LES SOLS »	p. 15
COMMISSION « PARTICIPATION CITOYENNE INTERCOMMUNALE »	p. 16
COMMISSION « ACCÈS DES SERVICES AU PUBLIC »	p. 17
COMMISSION « ANIMATION CULTURELLE DU TERRITOIRE »	p. 18
COMMISSION « VIVRE ENSEMBLE »	p. 19
GROUPE DE SUIVI « TERRITOIRE INTELLIGENT »	p. 20
GROUPE DE SUIVI « ENVIRONNEMENT »	p. 21
LA FORMATION DES MEMBRES	p. 22
LES PARTICIPATIONS ET ENGAGEMENTS	p. 23
LA COMMUNICATION	p. 25
L'ÉQUIPE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT	p. 27
LE BUREAU	p. 28
L'ÉVÉNEMENT A VENIR	p. 29

Le mot du Président



En 2021, le Conseil de développement Loire Angers (CDLA) a été renouvelé. Succédant au Conseil de développement de la Région d'Angers, il avait été installé en 2018 dans une nouvelle configuration impliquant les intercommunalités d'Angers Loire Métropole, Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance associées dans le Pôle métropolitain Loire Angers (PMLA). Il a donc été ainsi reconnu et confirmé, après trois années de fonctionnement, dans son rôle d'instance participative de ce territoire élargi, bassin de vie et d'emploi commun à près de 400 000 habitants.

Au cours de l'année écoulée, après son installation et dans un contexte sanitaire demeuré contraignant, le CDLA a poursuivi ses travaux dont le présent rapport d'activité rend compte.

Beaucoup de sujets ont été traités, mais trois d'entre eux méritent d'être mis en exergue car ils soulignent la diversité des enjeux de développement de nos territoires et d'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens auxquels notre Conseil souhaite contribuer à répondre :

- L'adoption de la contribution « Accès aux services sur Anjou Loir et Sarthe » témoigne de la volonté de prendre en compte les spécificités des composantes plus rurales du PMLA.
- La réflexion en cours sur « la participation citoyenne intercommunale » à la suite d'une saisine de la communauté de communes Loire Layon Aubance vise à proposer des moyens de réduire les difficultés de déployer une réelle démocratie participative au niveau intercommunal.
- Le vote d'une « déclaration d'urgence climatique », prolongeant et étendant celle proposée par Angers Loire Métropole, s'inscrit dans une démarche ancienne et continue du Conseil qui depuis plus de 10 ans souligne dans ses contributions la nécessité d'une transition écologique maîtrisée de nos territoires.

Un grand merci à tous les membres du Conseil, ceux du mandat précédent qui l'ont fait vivre par leur engagement comme les nouveaux arrivés qui prennent le relais !

Jean-François CAILLAT

Président du Conseil de développement Loire Angers

Le Conseil de développement Loire Angers

Le **Conseil de développement Loire Angers** est l'instance de concertation partagée de la Communauté urbaine Angers Loire Métropole et des Communautés de communes Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance, constituant le Pôle métropolitain Loire Angers (PMLA) (cf. carte page suivante).

Le Conseil rassemble des acteurs économiques, éducatifs, sociaux, environnementaux. Espace de démocratie participative à l'échelle du bassin de vie et d'emploi, il favorise le dialogue de toutes les composantes de la société civile et les invite à imaginer ensemble des solutions sur tous les sujets qui concernent l'avenir du territoire.

Ce regard citoyen, complémentaire des expertises techniques et politiques, vise autant que possible à **éclairer les choix des élus sur les politiques à mettre en œuvre**. Il conduit les membres du Conseil à :

- se rencontrer, s'informer et échanger autour des questions relatives au territoire, à ses habitants : transitions à anticiper (écologique, démographique, numérique...), économie et emploi, modes d'habiter, accès aux services, transports et mobilité...
- débattre, croiser leurs points de vue et apporter leurs expertises, dans un dialogue libre et sans enjeux de pouvoirs
- construire collectivement des avis et des propositions sur les politiques et projets portés par les 4 autorités de rattachement
- émettre des idées nouvelles et des pistes de réflexion décalées sur les défis à relever et les projets à conduire pour développer durablement le territoire et améliorer la vie quotidienne des habitants

L'organisation

Sans personnalité juridique propre, le Conseil de développement Loire Angers a une organisation proche de celle d'une association, avec un Président, une Assemblée et un Bureau. Il est rattaché administrativement au PMLA et bénéficie du soutien des Communautés qui le constituent.

Les missions, la composition et le fonctionnement général du Conseil de développement sont définis dans son **Règlement intérieur**.

Une **Charte de partenariat** établit le cadre de coopération du Conseil de développement avec ses autorités de rattachement.

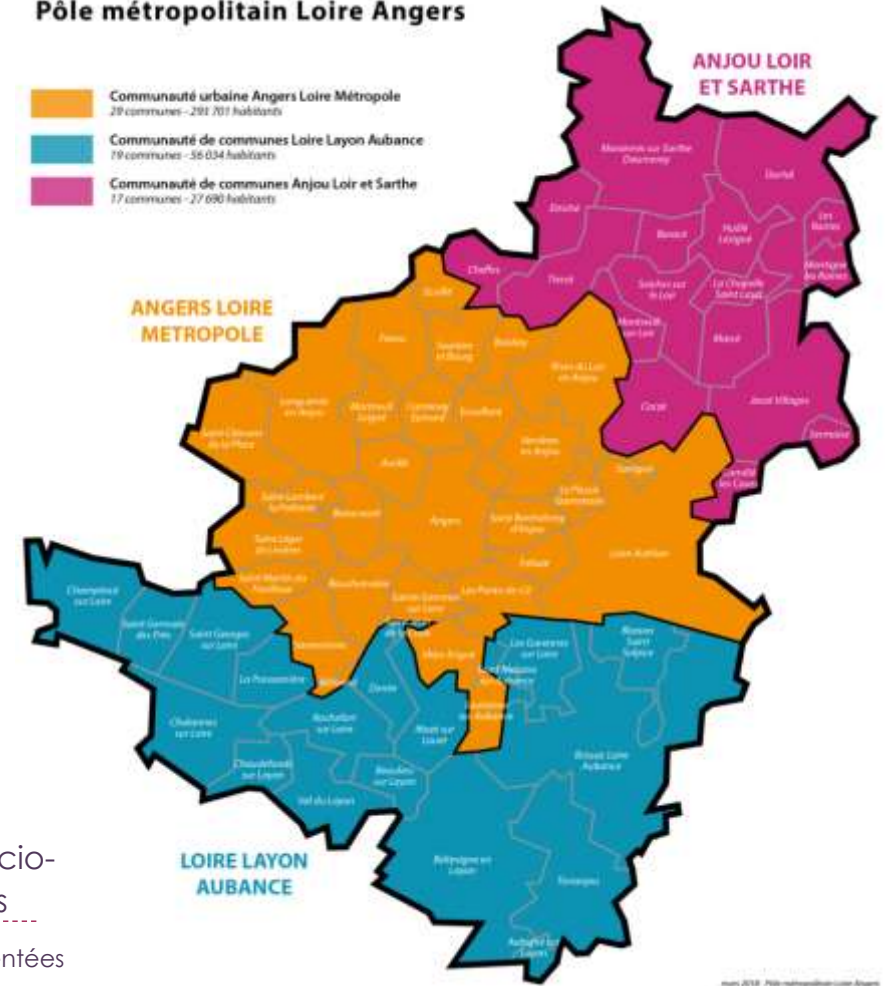
Les membres (2 représentants par organisation, les Personnes physiques et les membres de droit) sont désignés pour un mandat de 3 ans renouvelable à l'issue d'un appel à candidature.

A chaque nouveau programme d'activité annuel, des habitants sont invités à prendre part à la réflexion en tant que "citoyens associés".



Pôle métropolitain Loire Angers

- Communauté urbaine Angers Loire Métropole**
29 communes - 291 207 habitants
- Communauté de communes Loire Layon Aubance**
79 communes - 56 034 habitants
- Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe**
77 communes - 27 690 habitants



75

C'est le nombre de contributions du Conseil de développement entre 2002 et 2022 : **47 saisines et 28 auto-saisines**

Consulter nos contributions :

<https://conseil-dev-loire.angers.fr/publications/>

Un Conseil de développement renouvelé

Après un appel à candidature lancé auprès des organisations socio-économiques et des citoyens du territoire en février 2021, la composition du nouveau Conseil de développement a été arrêtée en avril 2021 par les Conseils communautaires d'Angers Loire Métropole, Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance, et le Comité syndical du Pôle métropolitain Loire Angers. Le **18 mai 2021**, les Présidents des 4 autorités de rattachement ont installé pour 3 ans le nouveau Conseil de développement Loire Angers, qui a élu son Président, pour un second mandat 2021-2024.

De nombreuses candidatures avaient été reçues, témoignant d'une forte volonté de participation citoyenne. **Le nouveau Conseil compte aujourd'hui 120 membres** : 90 organisations (dont 24% nouvelles) et 30 personnes physiques (dont 76% nouvelles) ont été retenues. Une attention particulière a été accordée à l'équilibre territorial, intergénérationnel et à la parité homme/femme et le collège des Personnes physique a été renforcé.

Jean-François CAILLAT a été réélu Président du Conseil de développement pour le **nouveau mandat 2021-2024**



De gauche à droite : **Marc SCHMITER**, Président de la Communauté de communes Loire Layon Aubance, **Christophe BÉCHU**, Président de la Communauté urbaine Angers Loire Métropole, **Jean-François CAILLAT**, **Jean-Jacques GIRARD**, Président de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe



La composition du Conseil de développement

90 organisations et 30 Personnes physiques, répartis en 6 collèges, désignés pour 3 ans renouvelables, et 3 membres de droit (les anciens Présidents : Jean-Claude DENIS, Louis-Marie RIVIERE et Alain LÉBOUC).

ORGANISMES ÉCONOMIQUES (29 sièges)

Angers Mob Services
Association Escale
Boutique de Gestion pour Entreprendre (BGE)
C'est bio l'Anjou
Chambre d'Agriculture Pays de la Loire
Chambre de Commerce et d'Industrie
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Club Angers Ouest Entreprises
Club de l'Arche 2.0
Club Loire Recommandations
Club Tertiaire Angevin

Cobaty Anjou
Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME)
Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne
Enedis
Espoir Services
GRDF
Inter Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire en Anjou (IRESSA)
Jardin de Cocagne
L'Association des Urbanistes du Grand Ouest (AUGO)

Mission Locale Angevine
Mouvement des Entreprises De France (MEDEF)
Office de tourisme ALS
Office de tourisme LLA
Pôle In 49
Solidarauto 49
Solipass
Tremplin
Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction Pays de la Loire (UNICEM)

SECTEUR SOCIAL, FAMILIAL ET DE LA SANTÉ (23 sièges)

Aide à Domicile en Milieu Rural 49 (ADMR)
APF France Handicap
Association de la Jeunesse pour l'Action et la Culture (AJAC)
Association Vivre Ensemble
Cap Handi Forum Pays de la Loire
CHU d'Angers
Comité Féminin 49
Emmaüs Angers

Fédération Départementale des Familles Rurales
Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire (FAS)
Fédération des Centres Sociaux et socioculturels
Gérontopôle des Pays de la Loire
Le Refuge
Les Francas Maine-et-Loire
Mutualité Sociale Agricole (MSA)
Régie de quartiers d'Angers

Secours Catholique 49
Trajet solidaire
Union Départementale de l'Aide, des soins et des services aux domiciles 49 (UNA 49)
Union Régionale des Professionnels de Santé Masseurs Kinésithérapeutes (URPS49)
Unis-Cité 49
Université Angevine du Temps Libre (UATL)
Vyy 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - RECHERCHE - ÉDUCATION - CULTURE - SPORT (18 sièges)

Cinéma et Cultures d'Afrique
Comité Départemental Olympique et Sportif
Ecole de musique La Lyre Jarzéenne
Ecole du Génie
Ecole Supérieure Angevine en Informatique et Productique (ESAIP)
Ecole Supérieure de l'Agriculture (ESA)

Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers (ESSCA)
Fédération départementale des Maisons Familiales Rurales (MFR)
Fédération Etudiante des Associations de l'Anjou (Fé2A)
Fédération Musicale d'Anjou
Festival Premiers Plans

Institut National de la Recherche Agronomique (INRAE)
Le Roch'Lab-Ass. des Rives et des Barges
Office Municipal des Sports d'Angers
Profession Sport et Loisirs Maine-et-Loire (PSL 49)
Terre des Sciences

Université Catholique de l'Ouest (UCO)
Université d'Angers

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE (16 sièges)

Association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV)

Association du Camp de César

Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement (Alisée)

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne du Loir (AMAP)

Association Sanitaire Apicole 49

Automobile Club de l'Ouest (ACO)

Confrérie des fins gousiers d'Anjou

En Transition Angers

Energies Renouvelables et Citoyennes Loire Layon

Aubance (ELLA)

Espace Air Passion

Les Boutons de Saule

Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

Maison de la Loire en Anjou

Place au vélo Angers

Réseau Racines

Sauvegarde de l'Anjou

SYNDICATS DE SALARIÉS (4 sièges)

Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU)

UNSA Maine-et-Loire

PERSONNES PHYSIQUES (30 sièges dont 2 vacants)

BAGOT Pauline

BAILLEUL Isabelle

BIGOT Romain

BOMARD Olivier

BOSSARD Lucie

CABANE WIERZINSKI Erika

CAILLAT Jean-François (Pdt)

CARIOU PHAM Emmanuelle

CHALOPIN Philippe

CHAUSSERET Jean

COYEAUD Alain

DECREQUY Jacques

DEFFO Armand

FOUGEROUSE Julie

FRADIN Jean-Paul

JEGOUZO Laurence

KRINE Christiane

LEROUX Isabelle

LOUBAUD-BERSON Mélanie

MACÉ Huguette

MAREC Arnaud

MORVAN Alain

MOUSSEAU Gino

PINET CLAIRE

PIPPARELLI Audrey

PRIGENT Laura

RABEAU Alain

THIEFFRY Augustin

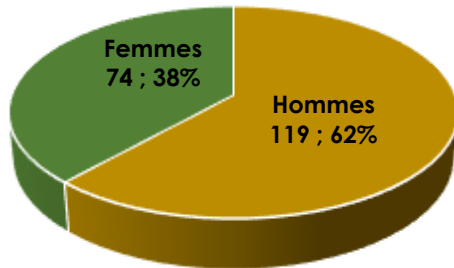
Plus d'infos : <https://conseil-dev-loire.angers.fr/presentation/composition/>



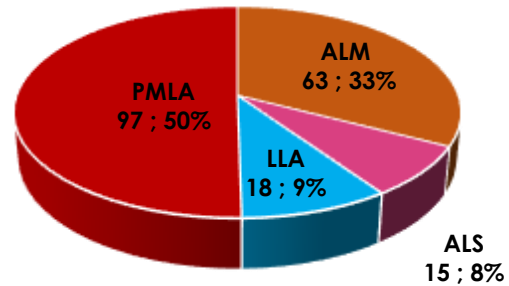
Quelques chiffres-clés

Statistiques réalisées à partir des 162 représentants d'organisations (toutes les organisations n'ont pas nommé 2 représentants), des 28 Personnes physiques et des 3 membres de droit.

Parité Hommes/Femmes



Répartition territoriale

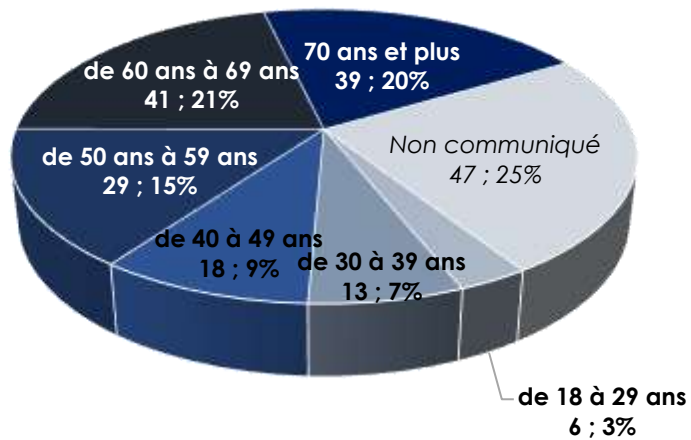


43% de participation

(réunions de commissions et Assemblées)



Répartition par tranche d'âge



≈ 2 730

Heures bénévoles

5

Commissions

2

Groupes de suivi

Les Rendez-vous du Conseil

Ces rendez-vous, organisés en juin 2021 dans la continuité de l'Assemblée d'installation, ont permis aux membres du Conseil (nouveaux et renouvelés) de se rencontrer en présentiel ou à distance pour partager en petits groupes leurs attentes, idées et interrogations sur le fonctionnement et l'organisation du Conseil et ses futurs travaux.

Les échanges issus de ces temps ont permis d'élaborer :

- Un **projet d'organisation du Conseil de développement** avec en particulier l'actualisation du Règlement intérieur et la définition d'une Charte d'engagement,
- Un **projet de programme d'activité 2021-2022**,

Qui ont été adoptés aux Assemblées des 6 juillet et 28 septembre 2021.



La signature de la Charte de partenariat

Le **2 mai 2022**, le Président du Conseil de développement Jean-François CAILLAT a signé la nouvelle **Charte de partenariat** avec les représentants des 4 autorités de rattachement : Christophe BECHU (Communauté urbaine Angers Loire Métropole), Jean-Jacques GIRARD (Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe), Marc SCHMITTER (Communauté de communes Loire Layon Aubance) et Roselyne BIENVENU (Pôle métropolitain Loire Angers).

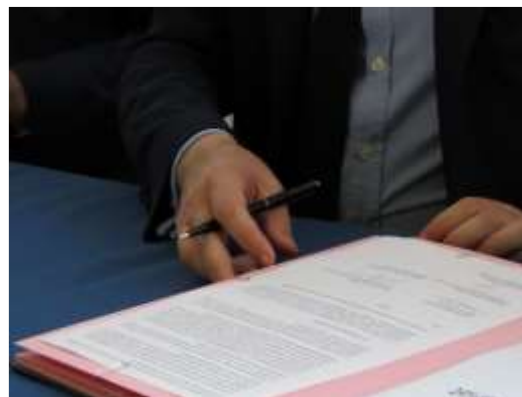
Qu'est-ce que la Charte de partenariat ?

La **Charte de Partenariat** formalise les relations du Conseil de développement avec ses 4 autorisés de rattachement.

Elle rappelle la **composition** du Conseil de développement et ses 120 membres, son renouvellement, sa gouvernance, ainsi que son **rôle d'instance de concertation**. Expression de la démocratie participative.

Elle vient en appui du nouveau mandat installé en mai 2021 et établit :

- le cadre dans lequel les élus peuvent **saisir le Conseil de développement** et le mode de définition des sujets
- les **moyens mis à disposition** du Conseil
- les **modalités de prise en compte des préconisations du Conseil par les élus**, la diffusion des **contributions** (rapports qui formalisent les propositions de solutions, d'actions, de stratégies du Conseil en réponse aux différentes saisines et auto-saisines)



Zoom sur... la Charte d'engagement

Nouveauté de 2021, la Charte d'engagement a été annexée au **Règlement intérieur** adopté le 6 juillet 2021 et précise les **engagements réciproques du Conseil de développement et de ses membres** représentants des organisations socio-économiques et Personnes physiques.

Le Conseil de développement s'engage notamment vis-à-vis de ses membres à :

- Permettre à chacun de s'exprimer et à préserver la diversité des points de vue
- Avoir une organisation souple et anticipée, compatible avec d'autres engagements
- Valoriser leurs compétences et leur engagement fondé sur le bénévolat et l'expertise de terrain
- Les faire bénéficier d'informations externes et internes et de formations

Les membres, s'engagent vis-à-vis du Conseil à :

- Partager ses valeurs
- Participer régulièrement et activement aux activités et travaux pendant les trois années du mandat (2021-2024)
- Communiquer sur l'actualité et les travaux du Conseil auprès de leur organisation et de leur réseau

Les commissions et groupes de suivi

Le Conseil de développement travaille sur la base d'un **programme d'activités annuel**. Celui-ci comprend à la fois des sujets proposés par les élus (**saisines**) et des sujets choisis par les membres du Conseil de développement (**auto-saisines**).

Les commissions

- Sont constituées pour une **durée d'1 an** en principe, le temps d'explorer le sujet et de **proposer une contribution soumise au vote de l'Assemblée**
- Sont composées de représentants des organisations membres et de Personnes physiques, invitées à participer à au moins une commission, et de citoyens associés invités à s'investir à chaque nouveau programme d'activité
- Sont amenées à se réunir au moins 1 fois par mois et à déterminer leur méthode de travail lors des 1ères rencontres

Les groupes de suivi

- Sont constitués pour une **durée non définie**
- Sont également composés de représentants des organisations membres et des Personnes physiques, et de citoyens associés
- Sont amenés à contribuer en participant à des rencontres organisées en fonction des besoins de leur propre initiative, ou à des ateliers et comités organisés par les autorités de rattachement, en assurant une veille sur les projets relevant de son domaine
- Sont tenus de produire des **rapports de suivi réguliers**

COMMISSION « NOUVEAUX MODES D'HABITER LE TERRITOIRE POUR PRÉSERVER LES SOLS »

Pour répondre aux besoins de logements et à la nécessité de préserver les espaces agricoles et naturels, quelle évolution apporter dans nos usages, dans nos modes d'habiter, en prenant en compte la diversité des besoins des différents publics (séniors, étudiants, familles monoparentales, actifs, etc.) ?

Saisine du Pôle métropolitain Loire Angers

La commission

Animation : **Hugette MACÉ** et Jean-Paul FRADIN (Personne physique), Christophe LESORT (Association des Urbanistes du Grand Ouest), avec l'appui de Carolyne DURR (Place au vélo), Dominique GUYOT (Citoyen associé), Christian PIHET (Gérontopôle Pays de la Loire)

La commission s'est réunie 17 fois entre les réunions plénières, groupes de travail, rencontres et visites

Les 3 groupes de travail

Dans le contexte du Zéro Artificialisation Nette (diviser par deux le rythme d'artificialisation actuel d'ici 2030 afin, à terme, de ne plus artificialiser les sols d'ici à 2050) :

- Quel urbanisme ? Quelles constructions ?
- Quel mode d'habiter souhaitable, attractif pour les habitants ?
- Quels modes d'habiter face au besoin de nature ?

La réflexion menée entre mi-2021 et mi-2022

Etablissement des enjeux :

- Une table-ronde le 10 mars avec un aménageur (ALTER), une architecte (Johanne SAN) et des bailleurs sociaux (Maine-et-Loire Habitat, Podeliha)
- Une visite le 15 janvier d'un habitat participatif à Verrières en Anjou
- Une conférence le 17 mars avec Yannick BORDE, Directeur Général de Procivis Ouest
- Une soirée thématique le 28 mars autour des habitats alternatifs avec Habitat et Humanisme, BatiPac
- Une soirée le 26 avril autour de la renaturation avec Gino BOISMORIN, Directeur de Végépolys

Débat avec les membres du Conseil lors de l'Assemblée plénière du 29 juin, élaboration d'une ossature de propositions : **faire un incontournable de la nature en ville, diversifier et territorialiser l'offre d'habitat, valoriser l'existant, rendre l'offre attractive, renforcer les outils de stratégie foncière, faire société autrement, changer de regard sur les méthodes.**



Saisine de Loire Layon Aubance

La commission

Animation : **Gino MOUSSEAU** (Personne physique)

La commission s'est réunie 9 fois

Les 4 groupes de travail

- Elus : réalisation d'une enquête à destination des élus du territoire (élus communautaires et communaux)
- Habitants : analyse de la communication de la CCLLA sur des actions de participation citoyenne et analyse de la communication de 4 communes du territoire sur les actions menées par la collectivité
- Agents : réalisation d'entretiens avec des agents de la CCLLA pour recenser des pratiques en matière de participation citoyenne
- Analyse des initiatives existantes : recensement de démarches de participation citoyenne menées dans des communes ou communautés de communes, recensement d'outils numériques dédiés à la participation citoyenne

La réflexion menée entre mi-2021 et mi-2022

Organisation de plusieurs rencontres et visites : en octobre 2021, rencontre de la commission avec le Président de la CCLLA ; en mai 2022, restitution de l'enquête menée auprès des élus au Conseil communautaire ; association de membres de la commission au diagnostic de la future stratégie de communication de la CCLLA ; expérimentation d'un outil d'intelligence collective avec le Collectif Vivaces

Identification des propositions d'orientations et premières pistes d'actions



Saisine d'Anjou Loir et Sarthe

La commission

Animation : **Daniel BRUNET** (CFDT), François BLONDEAU (Espace Air Passion), Jean-Claude CHUPIN (association Escale)

La commission s'est réunie 3 fois

La réflexion menée entre mi-2021 et mi-2022

La commission a travaillé à la rédaction d'une contribution, fruit des échanges et rencontres menées depuis septembre 2019. La crise sanitaire, le renouvellement en partie des élus communautaires d'Anjou Loir et Sarthe et du Conseil de développement en mai 2021 ont impacté les réflexions. Les priorités ont été revues et les propositions ont évolué.

La contribution « L'accès aux services sur Anjou Loir et Sarthe - Un territoire à conforter, des inégalités à réduire » a été adoptée lors de l'Assemblée plénière du 29 juin 2022.

Les préconisations peuvent être étendues à d'autres territoires de même nature, avec des problématiques proches : *élaborer une stratégie de mobilité, améliorer l'accès au numérique, mieux connaître l'offre de services, veiller à l'accessibilité des plus fragiles et des actifs.*

La commission a soulevé trois conditions de réussite pour le développement équilibré de l'offre de services : *développer la concertation, accompagner les changements d'habitudes, développer et consolider des liens avec les territoires voisins.*

Saisine d'Anjou Loir et Sarthe

La commission

Animation : **Daniel BRUNET** (CFDT), François BLONDEAU (Espace Air Passion), Jean-Claude CHUPIN (association Escale)

La commission s'est réunie 4 fois

La réflexion menée depuis janvier 2022

La commission a d'abord travaillé à sa propre définition de la culture et ciblé 6 thématiques pour recenser les acteurs culturels du territoire d'Anjou Loir et Sarthe : activités socio culturelles / arts plastiques / spectacles danse théâtre / musique et éducation musicale / livres et lectures / patrimoine.

Elle poursuit cet état des lieux et l'identification des enjeux culturels du territoire avec la rencontre de 6 acteurs socio-culturels en commission de septembre à novembre 2022.

Ce travail s'appuie également sur l'intervention d'experts (intervention de Pascal BRUNET, Directeur du Relais Culture Europe et membre du Réseau européen d'experts pour la culture en mars 2022) et l'exploration d'exemples d'actions hors territoire.

Les principales échéances

Etablissement de l'état des lieux, identification des enjeux et des orientations/pistes d'actions, rédaction de la contribution

Rencontre des élus d'Anjou Loir et Sarthe en charge de la culture

Auto-saisine

La commission

Animation : **Augustin THIEFFRY** (Personne physique)

La commission s'est réunie 6 fois depuis le début de la réflexion.

La réflexion menée entre mi-2021 et mi-2022

Identification de la problématique : « *Comment faire pour mieux vivre ensemble entre différentes générations, différentes cultures, différentes réalités sociales dans la diversité et la réalité des territoires urbains, péri urbains, ruraux ? Comment favoriser la cohésion sociale de tous les publics, en sécurisant l'espace public, en incluant la place des jeunes et leur insertion dans l'emploi, les personnes isolées et handicapées ?* »

2 axes de travail :

- 1er axe : établir un diagnostic et un état des lieux des territoires du Pôle métropolitain → Réalisation d'un « Portrait de territoire » par des étudiants en Master 1 Gestion des Territoires et Développement Local de l'Université d'Angers, travail présenté devant la commission le 27 avril
- 2ème axe : aller au contact d'acteurs du territoire pour étudier ce qui est fait, ce qui semble fonctionner et ce qui est plus difficile dans l'atteinte du « Vivre Ensemble » → Cas de l'aménagement des Hauts de Saint Aubin (présentation devant la commission le 15 juin par M. Yoann HENDRYCKX, Développeur au Pôle Territorial des Hauts de Saint Aubin/Doutre/Saint Jacques/Nazareth) ; de la deuxième rénovation urbaine de Belle-Beille (échange avec M. Idrissa M'BOUP, Développeur Territorial au pôle territorial Belle-Beille-Lac de Maine, réunion sur la création d'un Tiers-Lieu) ; d'un quartier des Ponts de Cé (présentation de l'Association « Les Rives de l'Authion ») ; rencontre de MM. Jean-Charles PRONO (Vice-Président ALM Solidarités) et Philippe RENAZÉ sur la possibilité de s'associer à la réflexion en cours sur l'accueil des gens du voyage sur ALM

Les principales échéances

Fin de l'état des lieux, identification des enjeux et des pistes d'actions qui font le succès du « Vivre Ensemble », rédaction de la contribution



GRUPE DE SUIVI « TERRITOIRE INTELLIGENT »

Saisine d'Angers Loire Métropole

Le groupe de suivi

Animation : **Jacqueline BRANGER** (Premiers plans)

Le groupe de suivi s'est réuni 8 fois

Les 3 groupes de travail

- Accessibilité des services avec et sans numérique
- Développement de nouveaux usages et services
- Accès et partage de données via la construction d'une plateforme d'intelligence territoriale

La réflexion menée entre mi-2021 et mi-2022

En avril 2021, présentation dans une première contribution des points de vigilance et pistes de travail pour construire un « Territoire intelligent » au bénéfice de l'amélioration de la qualité de vie de TOUS, du développement durable, pour aujourd'hui et pour demain.

Constitution du groupe de suivi et des groupes de travail, poursuite des réflexions en dialoguant avec les élus de toutes les communes d'ALM, réalisation d'un état des lieux des services numériques proposés : enquête auprès des communes par le biais d'un questionnaire et d'entretiens.

Travail nourri par la consultation d'experts et des travaux étudiants (conférence « Accès au numérique et sobriété des pratiques » avec Vincent COURBOULAY, Directeur scientifique de l'Institut du Numérique Responsable, le 26 novembre 2021).

Les principales échéances

Etablissement d'un rapport de suivi avec des propositions, guidé par l'état des lieux réalisé et l'actualité, point d'étape avec Angers Loire Métropole

Comment construire un « Territoire intelligent » au bénéfice de l'amélioration de la qualité de vie de TOUS les citoyens, de l'environnement et de l'économie ?



GROUPE DE SUIVI « ENVIRONNEMENT »

Comment mieux assurer la prise en compte de l'impératif de préservation de l'environnement dans toutes les politiques publiques ?

Auto-saisine

Le groupe de suivi

Animation : **Cristiana OGHINA-PAVIE** (Université d'Angers), Jacques DECREQUY (Personne physique)

Le groupe de suivi s'est réuni 8 fois en réunions plénières.

Le groupe de travail

Produire et travailler : association du Conseil dans le cadre des Assises de la Transition écologique d'ALM.

La réflexion menée entre mi-2021 et mi-2022

Le Conseil est investi depuis plus de 10 ans sur les enjeux environnementaux. Le groupe de suivi poursuit son action en se mobilisant sur les enjeux majeurs de l'action locale pour l'environnement. Il a fixé ses modalités d'organisation et priorités. Il a notamment œuvré sur :

- Grandes thématiques de l'environnement : transition énergétique, alimentation, biodiversité, eau, planification territoriale, participation citoyenne. Des rencontres avec les Vices-Président.e.s d'ALM, ALS, LLA ; présentations en réunion du groupe des démarches en cours (Plan alimentaire territorial, PCAET, etc.)
- Plan Biodiversité, milieux et paysages d'ALM : formulation d'un avis sur la phase de diagnostic
- Plan Climat Air Energie Territorial du PMLA : présentation de la démarche d'évaluation
- Assises de la Transition écologique d'ALM : réflexions sur la mise en œuvre des actions « Produire & Travailler », suivi des actions

Une publication

Le Conseil a décidé le mercredi 29 juin lors de son Assemblée plénière, d'adopter une **déclaration reconnaissant l'urgence climatique** :

« Le Conseil de développement Loire Angers reconnaît l'urgence climatique. Il s'engage à intégrer l'urgence climatique et environnementale dans tous ses travaux ; à tenir compte de l'impact sur le climat et la biodiversité dans tous les avis et propositions qu'il pourra formuler ; à soutenir le dialogue entre tous les acteurs du territoire pour une transition écologique démocratique. »

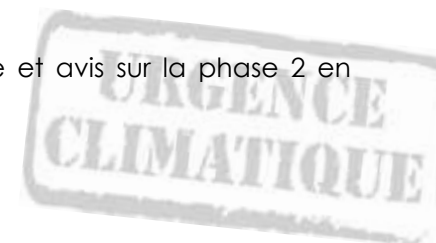
Lire la déclaration dans son intégralité : <https://conseil-dev-loire.angers.fr/wp-content/uploads/2022/07/Motion-Urgence-climatique.pdf>

Les principales échéances

Plan Biodiversité, Milieux et Paysages d'ALM : Avis sur la phase 1 (diagnostic et les enseignements) en septembre et avis sur la phase 2 en décembre/janvier

Avis sur le suivi-évaluation du PCAET

Propositions d'action sur « Produire et travailler » - décembre/janvier



La formation des membres

Les ateliers numériques

A la rentrée 2021, le Conseil de développement a proposé aux membres des **sessions d'échange et d'aide** pour mieux utiliser les outils numériques – en particulier ceux utilisés par le Conseil (messagerie, visioconférence, Intranet, outils de sondage, réseaux sociaux...).

Trois sessions ont été animées par deux membres (Véronique LEFEVRE-TOUSSAINT et François BLONDEAU) et ciblées sur l'expérimentation de l'utilisation de la plateforme collaborative Nextcloud, outil en cours de mise en place pour le Conseil.

Nombre de participants : 15



La formation à la facilitation et à l'intelligence collective

Les 15 et 25 janvier 2022, le Conseil de développement organisait des **sessions de sensibilisation à la « facilitation »** à l'attention des membres et citoyens associés souhaitant partager et découvrir quelques clés pour rendre les réunions de groupes de travail plus fluides, conviviales et productives.

Nombre de participants : 24



Les conférences du Conseil

Le Conseil de développement propose régulièrement des rendez-vous ouverts à ses membres, à leurs réseaux et à tous les citoyens intéressés, sur des sujets en lien avec son programme d'activité annuel.

3 conférences ont été organisées :

- Accès au numérique et sobriété des pratiques avec Vincent COURBOULAY, Directeur scientifique et co-fondateur de l'Institut du numérique responsable (novembre 2021)
- Les outils de planification territoriale et l'urbanisme circulaire avec Capucine REHAULT, Directrice adjointe Aménagement et développement des territoires d'Angers Loire Métropole, Sébastien GUITTET, Directeur du Pôle métropolitain Loire Angers et Pierre-Yves LAIRE, Responsable Aménagement et environnement du Pôle Métropolitain Loire Angers (novembre 2021)
- L'urbanisme circulaire avec Sylvain GRISOT, urbaniste, chercheur associé au laboratoire de recherche Espace et Société (ESO) rattaché aux Universités d'Angers, Nantes, Le Mans, Rennes et Caen (janvier 2022)

Plus d'informations : https://conseil-dev-loire.angers.fr/debats_conferences/

Les participations et engagements

Les Assises de la Transition écologique d'Angers Loire Métropole

Le 23 octobre 2020, Angers Loire Métropole lançait les Assises de la Transition écologique. Les membres du Conseil de développement invités à participer à ces assises ont formulé **15 propositions** issues de leurs précédents travaux dans les cahiers « Se loger » et « se déplacer ». Aujourd'hui, le Conseil est associé aux Assises pour :

- Intégrer la participation des citoyens dans les projets de transition écologique portés par Angers Loire Métropole et ses communes
- Réussir la mise en œuvre des actions du volet « Produire et travailler »
- Enrichir la réflexion du Plan Biodiversité

Le comité de programmation LEADER du Groupe d'Action Locale (GAL) Loire Angers et Layon

Le **Programme européen LEADER** (pour **L**iaisons **E**ntre **A**ctions de **D**éveloppement de l'**E**conomie **R**urale) accompagne les territoires ruraux pour réaliser des projets de développement innovants et partenariaux. Intervenant sur une partie du territoire du PMLA, il possède un collège privé composé de membres du Conseil de développement.

Les financements validés par le comité de programmation jouent un rôle d'accélérateur et permettent aux acteurs du territoire, publics et

privés, d'initier des projets expérimentaux et de mettre en œuvre des pratiques innovantes.

En novembre 2021, *C'est bio l'Anjou*, tiers-lieu à Rochefort sur le territoire de Loire Layon Aubance et membre du Conseil, a été récompensé dans le cadre de LEADER au plan national, dans la catégorie « Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux ».

Plus d'informations : <https://pole-metropolitain-loire-angers.fr/>

La Coordination Nationale des Conseils de Développement (CNCD)

Le Conseil de développement Loire Angers est membres de la CNCD

13^e rencontre des Conseils de développement, les 9 et 10 novembre 2021 - « Le temps d'agir ensemble pour les transitions »

Energétique, climatique et numérique ! C'est bien au pluriel que les transitions ont été abordées, au centre de la réflexion de ces deux journées.

Ces rencontres ont rappelé que les Conseils de développement sont des acteurs majeurs pour faire face à ces grandes transitions, notamment en jouant le rôle de médiateur entre les élus locaux et les citoyens.

Les représentants du Conseil de développement Loire Angers ont notamment participé à l'atelier « La donnée au service du territoire » pour présenter le concept de Plateforme d'Intelligence Territoriale, développé dans la contribution du Conseil sur le Territoire intelligent d'Angers Loire Métropole.

Webinaires et ateliers collaboratifs

Depuis 2020, la CNCD propose régulièrement des webinaires ouverts aux membres et techniciens des Conseils de développement. Ces séances sont organisées par visioconférence pour permettre au plus grand nombre de participer : échanges autour d'une thématique, présentation d'expériences, ateliers de partage et de réflexion en petits groupes...

Les membres du Conseil de développement Loire Angers ont ainsi participé à :

- Des séances découvertes d'outils d'animation d'intelligence collective
- Une enquête sur l'utilisation des données dans le cadre de l'Observatoire territorial et citoyen
- Une étude sur l'évolution de la participation citoyenne

Plus d'informations : <https://conseils-de-developpement.fr/>

La communication

Publication de deux contributions adoptées en 2021, portage d'une contribution actualisée



[Lire le rapport](#)

Saisine Angers Loire Métropole – Territoire intelligent (publication mars 2021)

En juin 2019, le Président d'Angers Loire Métropole a invité le Conseil de développement à contribuer au projet de Territoire intelligent, « à le questionner, à soulever des problématiques, à faire des propositions, à surprendre les techniciens, les experts et les acteurs du projet ». Après 18 mois de mobilisation, le Conseil de développement a présenté dans cette première contribution l'état de sa réflexion, les points de vigilance et pistes de travail pour construire un « Territoire intelligent » au bénéfice de l'amélioration de la qualité de vie de tous, du développement durable, pour aujourd'hui et pour demain.

Le Conseil insiste sur la nécessité d'associer l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, culturels du territoire, les habitants et usagers, à l'élaboration, le suivi et l'évaluation du projet. La contribution des citoyens doit s'élargir plus globalement à la politique de la donnée, qui pourrait notamment être réaffirmée sous la forme d'un Conseil métropolitain du numérique.



[Lire le rapport](#)

Auto saisine – Concilier enjeux environnementaux et démocratie locale (publication mai 2021)

Le Conseil de développement propose ici une contribution résultant de plus de 18 mois d'échanges, en commission constituée sur auto-saisine en 2019.

Cette contribution est tout autant une incitation à l'action locale énergique pour l'environnement qu'un appel à envisager de nouvelles modalités de régulation collective des tensions. Constituée de deux parties, elle dresse dans un premier temps un état des lieux des freins à la mise en place d'un dialogue efficace et constructif entre porteurs de projets/collectivités et citoyens.

Dans une seconde partie, le Conseil de développement propose des pistes concrètes à mettre en œuvre pour permettre l'instauration d'une véritable concertation citoyenne autour des projets impactant notre environnement afin de désactiver, en amont, les tensions et construire collectivement des « projets partagés ».



Lire le rapport

Mobilisés pour l'emploi : une dynamique à confirmer, des stratégies à partager

Compléments liés à la prise en compte de l'impact de la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales (publication février 2021)

La contribution « Mobilisés pour l'emploi », publiée en novembre 2019, n'a pu être portée en raison de la crise sanitaire de la COVID 19.

Cette crise a révélé des nouveaux éléments. Le Conseil de développement a souhaité actualiser les préconisations, via le témoignage d'acteurs de l'emploi, dans un complément paru en février 2021. En novembre 2021, Le Président du Conseil de développement et des membres de la commission « Emploi » (mandat 2018-2021) ont ainsi profité de cette nouvelle parution pour porter la contribution et le complément actualisé devant les élus des commissions Développement/Economie d'Angers Loire Métropole, Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance.

Le site Internet et les réseaux sociaux du Conseil de développement

- Un site **Internet**, un **Intranet** dédié aux membres du Conseil
<https://conseil-dev-loire.angers.fr/>
- Une **lettre d'info interne** bimestrielle
- Une **newsletter** bimestrielle
- Un compte **Facebook**
<https://www.facebook.com/AngersCD/>
- Un compte **Twitter**
<https://twitter.com/AngersCD>
- Un compte **LinkedIn**
<https://www.linkedin.com/company/conseil-de-developpement-loire-angers/>
- Un compte **Viméo**
<https://vimeo.com/user92270947>



L'équipe du Conseil de développement

Sandrine CASTEL-BIDERRE, Coordinatrice. Après 20 ans de carrière au sein du Conseil de développement, Sandrine a été remplacée le 1^{er} juin 2022 par **Thierry BOCLÉ**.

Outre **Lucie CORLAY**, Chargée de communication et **Roxane NOYER**, Assistante, l'équipe permanente est appuyée par un personnel territorialisé : sur la période considérée, c'est **Carine CESBRON** (remplacée en juillet 2022 par **Fiona PERNET**) pour Anjou Loir et Sarthe, et **Yannick LOCHU** (remplacé en mars 2022 par **Laura PRIGENT**) pour Loire Layon Aubance.

L'équipe reçoit également le soutien d'alternants et de stagiaires en fonction des besoins ponctuels : **Pauline CHAUVEAU** (apprentie), Master Gestion des Territoires et Développement Local (commission « Territoire intelligent ») et **Emma DELAGE-BRALET** (stagiaire), Master en Géographie, Environnement et Aménagement (commission « Nouveaux modes d'habiter »).

Plus d'infos : <https://conseil-dev-loire.angers.fr/presentation/organisation/>



Sandrine CASTEL-BIDERRE
Coordinatrice



Carine CESBRON
Référente ALS



Pauline CHAUVEAU
Apprentie



Lucie CORLAY
Chargée de communication



Yannick LOCHU
Référent LLA



Roxane NOYER
Assistante



Jean-François CAILLAT
Personne physique
Président



Les Vices-Président.e.s « Territoires »



Jean-Claude CHUPIN
Association Escale
Animateur « Accès des services et animation culturelle »



Gino MOUSSEAU
Personne physique
Animateur « Participation citoyenne intercommunale »



Cristiana OGHINA-PAVIE
Université d'Angers
Animatrice « Environnement »



Les membres



Patricia ARTHUS
Chambre d'Agriculture



Jacques DECREQUY
Personne physique
Animateur « Environnement »



Isabelle LEROUX
Personne physique



Laurence BESSONNEAU
Chambre de Métiers et de l'Artisanat



Jean-Paul FRADIN
Personne physique
Animateur « Nouveaux modes d'habiter »



Huguette MACE
Personne physique
Animatrice « Nouveaux modes d'habiter »



François BLONDEAU
Espace Air Passion
Animateur « Accès des services et animation culturelle »



Christelle GASTE
C'est bio l'Anjou



Jean-Claude DENIS
Membre de droit
Ancien Président du Conseil de développement



Jacqueline BRANGER
Festival Premiers Plans
Animatrice « Territoire intelligent »



André LE BARS
Club Entreprises Angers Ouest
Animateur « Territoire intelligent »



Alain LEBOUIC
Membre de droit
Ancien Président du Conseil de développement



Daniel BRUNET
CFDT
Animateur « Accès des services et animation culturelle »



Véronique LEFEVRE-TOUSSAINT
CCI



Louis-Marie RIVIERE
Membre de droit
Ancien Président du Conseil de développement

L'événement à venir

En décembre 2022, le Conseil de développement fêtera ses 20 ans à Terra Botanica !

L'évènement aura pour thème « **La FABRIQUE DEMOCRATIQUE du BIEN COMMUN sur le TERRITOIRE** » et sera ponctué de table-rondes et d'une conférence avec des invités locaux et nationaux

Programme envisagé

16h30 : Ouverture des échanges

17h : Table ronde « *Quels apports de la démocratie participative en général et des Conseils de développement en particulier à la fabrique du/des bien(s) commun(s) ?* »

19h : Conférence

20h : Intervention des élus des collectivités sous forme de table ronde

21h : Cocktail dînatoire et concert





83 rue du Mail – BP 80011 – 49020 ANGERS Cedex 02
Tel. 02 41 05 51 81

conseil-developpement@angersloiremetropole.fr
conseil-dev-loire.angers.fr
[facebook.com/AngersCD](https://www.facebook.com/AngersCD) // twitter.com/AngersCD